

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2018-01-09

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Ronald	Vrydag	RV
Peter	Schlembach	PSch

Excusés

Pierre	Gyselinck	PG
Emilie	De Smet	EdS
Veerle	Van den Eede	VvdE
Thomas	Dabeux	TD

Secrétariat :

Véronique	Duchenne	VDE
Olivier	Magritte	OME
Daniel	Tresegnie	DTE

RV explique que, vu sa charge de travail, il ne dispose plus du temps nécessaire pour se porter candidat au CA pour les 4 années prochaines. Sa priorité est d'assurer pleinement ses tâches en qualité de directeur de département à la Ligue Braille. Actuellement, tout est en train de changer en Flandre et il y a beaucoup de travail pour s'adapter à ces mouvements.

Il précise également que Michel Magis n'a pas non plus le temps de s'investir dans le CA du BDF et qu'ils ne voient pas d'autre candidat possible pour la Ligue Braille

GM regrette de ne plus pouvoir compter sur Ronald – ou sur un autre représentant de la Ligue Braille - à l'avenir

DTE propose que le secrétariat organise une réunion avec Pierre et Gisèle pour envisager les conséquences de ce changement

OME signale qu'il faudrait surtout qu'un néerlandophone rejoigne le CA.

GM demande que le secrétariat leur transmette la liste des membres de l'AG.

1) Approbation du PV du 12/12/2017

- OME explique les demandes de précision reçues de PSch par rapport aux points 2 et 4 du PV : il a transmis, par e-mail, des propositions de réécriture. Ces demandes seront intégrées à la version définitive du rapport
- RV explique qu'une rencontre est prévue avec la ministre Homans sur le dossier du Conseil consultatif. Sont invités Noozo et Grip : Homans souhaite que chacun soit autour de la table. La question est de savoir si le fait de faire entrer Grip dans la structure permettra d'assurer la neutralité du Conseil d'avis.

2. BDF – AG ordinaire 2018 : Préparation

a) Rapport d'activité 2017

- RV explique qu'il n'a rien vu concernant la réunion d'août avec le cabinet De Croo sur la directive Web. Il demande de rajouter ce point et de relancer le cabinet De Croo
- Concernant le kick-off de la carte de mobilité, il demande s'il ne serait possible d'établir une liste des réactions des médias
- OME répond que ce n'est pas réellement un dossier du BDF et que ce serait plutôt à l'administration d'établir cette liste
- VDE propose d'établir un condensé en 3 pages résumant le RA et le PA à renvoyer vers les organisations membres et vers les personnes reprises dans la liste d'envoi globale du BDF
- RV trouve important l'envoi du « BDF en action ». C'est une bonne réponse aux attentes exprimées par les membres de l'AG en février 2017
- GM abonde en ce sens. Le BDF est une asbl dont l'objectif est le travail de fond. Elle n'a pas un travail facile à visibiliser. Le « BDF en action » permet aux organisations membres de voir ce qui est fait et beaucoup est fait
- OME explique que EdS a envoyé ses remarques mais qu'elles n'apparaissent pas dans la version imprimée distribuée en séance car il s'agit de post-it dans le PDF. Le secrétariat en tiendra compte

b) Répartition des prises de paroles

- PG : présidence globale, affiliation et désaffiliation d'associations membres, Procès-verbal
- RV et GM : Rapport d'activités
- VVDE et PSch : plan d'action
- EdS : aspects comptables
- Victor Angillis : rapport du Commissaire aux comptes

3. BDF – AG ordinaire 2018 - Partie informative : Désinstitutionnalisation – Préparation

- DTE explique que le secrétariat n'a pas beaucoup eu le temps d'avancer sur cet aspect
- VDE précise que la présentation sera avant tout informative
- DTE ajoute que l'important est que les membres de l'AG reçoivent l'information de départ et sachent qu'il y aura une AG de travail sur ce

sujet quand le groupe de travail du CSNPH aura finalisé son travail préparatoire...

- GM confirme qu'il y aura un débat avec l'AG BDF quand l'ensemble aura été préparé par le GT du CSNPH

4. BDF – AG extraordinaire 2018 : Préparation

- a) Quorum de vote
 - DTE précise que le quorum de vote lors de l'AGA sera bien de 2/3, soit 12 organisations présentes ou représentées
- b) Modalités de vote
 - OME rappelle que, dans la mesure du possible, on demandera le vote sur l'ensemble des administrateurs, en « équipe », ce qui permet de ne pas procéder à un vote secret
- c) GM demande de préciser, dans l'appel à candidatures, qu'être administrateur du BDF, cela signifie un investissement

5. BDF - Candidature de nouveaux membres : les Amis des Aveugles

- DTE explique que le secrétariat a reçu l'ensemble des documents de l'association « Les Amis des aveugles ». Tout est en ordre
- Le CA décide de présenter leur candidature à l'approbation de l'AG
- VDE demande s'ils ont des grandes différences avec la Ligue Braille au niveau de ce qu'ils défendent
- RV répond qu'il n'y a pas de concurrence entre eux. En Flandre, ils sont surtout actifs sur la formation des chiens guides. En RW, il font de l'accueil, de l'accompagnement, de la sensibilisation. D'autre part, il y a des synergies qui ont été développées entre ADA, Ligue Braille et ONA pour la subvention côté francophone
- GM demande s'ils pourraient poser leur candidature au CA ?
- DTE répond que non, pas pour cette année, car ils ne seront pas encore membres de l'AG au moment de la rentrée des candidatures au CA

6. BDF - Thérèse Kempeneers – Pension : détermination date

- OME explique qu'il a créé le Doodle le 17 décembre, mais qu'il a dû commettre un erreur car il n'a pas été correctement diffusé. Il va en refaire un.

7. BDF – SDGs-Objectifs de développement durable - Conférence lors du Board EDF, 03/03/2018 : Etat d'avancement

- a) Rencontre avec Florence Pottiez (cabinet du Premier Ministre)
 - DTE explique qu'une rencontre a eu lieu avec Florence Pottiez. Elle a marqué l'accord du cabinet pour une intervention du Fédéral. Il lui reste à déterminer qui prendra en charge cette intervention. Le Premier Ministre sera à l'étranger. Elle pourrait le faire en collaboration avec l'Institut fédéral pour le développement durable. Madame Pottiez va rédiger une note et nous la transmettre

b) Intervenants : compte-rendu des contacts

- OME fait un rapide point des contacts pris et à prendre
- GM considère que l'ensemble des contacts sont prometteurs. Il sera peut-être intéressant de faire venir le Conseil fédéral pour le développement durable au CSNPH a posteriori

8. BDF – Interpellation Doof Vlaanderen-FEPH sur la visibilité des handicaps auditifs lors du PEPH

- DTE explique que Doof Vlaanderen et FFSB ont écrit au CSNPH en regrettant que l'on n'a rien dit sur la langue des signes lors du Parlement européen des Personnes handicapées
- Le CA charge le secrétariat de rédiger deux courriers de réponse basés sur les aspects suivants :
 - L'organisation globale du PEPH n'était pas de notre ressort
 - L'intervention de Julien était « neutre » au niveau « handicap » et mettait en évidence les problèmes globaux rencontrés par toutes les personnes handicapées dans le cadre des élections

9. CoE – Awareness raising PwD – Copenhague : Compte-rendu PG

- VDE explique, dans les grandes lignes que, globalement, les débats n'étaient pas transcendants. PG a constaté le peu de personnes a priori handicapées qui y ont participé

10. UNCRPD - France - Prise en compte du handicap dans les processus décisionnels

- DTE explique qu'il s'agit d'un exemple intéressant venu de France. Comme en Belgique, ils ont mis en place des référents mais vont plus loin en désignant dans chaque ministère un fonctionnaire de haut niveau chargé d'évaluer la prise en compte du handicap pour tout texte qui sort du ministère. Ici il y a donc un réel impact dans la structure hiérarchique vu qu'il s'agit d'un fonctionnaire qui participe aux conseils de direction.
- GM : ils sont à la manœuvre en tant que garants de la prise en compte du handicap
- OME suggère de demander, après un an, au CFHE comment cela s'est mis en place et quels sont les résultats constatés
- GM propose d'agir en 2 temps : leur demander rapidement comment cela se met en place et leur demander un retour après un an de fonctionnement. Il serait même peut être intéressant de les inviter à ce propos (AG 2019 ???)
- VvdE pointe le fait qu'en Belgique, ce type d'approche existe également mais au niveau de certaines communes
- ThD confirme que c'est notamment le cas pour la commune de Schaerbeek
- DTE explique que pour l'ensemble du fédéral, il y a 50 référents, mais qu'ils n'ont pas le même rôle
- GM confirme que ce sont des personnes qui ont été désignées sans que cela constitue une partie importante de leur activité. Elles viennent à une réunion par an et puis c'est tout

11. ONU – Traité de Marrakech – Ratification par la Belgique – Point de la situation

- OME explique ce qu'il a trouvé en préparant le rapport d'activité :
 - Le Traité de Marrakech a pour objet de faciliter l'accès des personnes aveugles et mal-voyante à la lecture de textes imprimés. Il a été ouvert à la signature le 28 juin 2013. La Belgique l'a signé, l'Union européenne également. Il est entré en vigueur le 30 septembre 2016
 - Par contre, les choses ne progressaient pas au niveau de sa ratification pour une question de compétence de l'Union européenne. Le 14 février 2017, la Cour européenne de justice a confirmé que l'Union dispose bien de la compétence exclusive en la matière. L'Union européenne peut donc conclure seule le traité sans la participation des Etats membres.
 - La Commission européenne a présenté une proposition de règlement et une proposition de directive à propos du Traité de Marrakech. Ils doivent être adoptés par le Parlement européen et par le Conseil de l'Union européenne.
 - La transposition en droit national par les Etats membres devra avoir lieu dans les 12 mois. A partir du moment où tous les Etats membres auront transposé la Directive, l'Union européenne pourra déposer les instruments de ratification du traité.
 - Il précise qu'il ne sait pas si cela implique que la Belgique ne doit pas ratifier la convention elle-même
- OME : après l'AG, il faudra interroger l'EDF sur la procédure à venir entre règlement, directive et Traité : les EM doivent-ils ratifier ou seulement mettre en œuvre
- RV demande que le secrétariat écrive aux ministres-présidents à propos de la transposition de la directive et de l'application du règlement

12. Badge 03/12 :

- a) Diffusion 2017
 - DTE explique que le secrétariat a reçu des demandes et épuisé le stock de badges dont il disposait
 - RV note qu'avec les années, le badge et la date du 3/12 sont désormais connus
- b) Futur du badge
 - OME précise que l'important est maintenant de savoir si le badge continuera à exister ou non. Dans la négative, il faudra supprimer la page correspondante sur le site du BDF
 - GM annonce qu'elle va poser la question à l'ASPH

13. EDF – Questionnaire EESC élections européennes

- DTE explique que la réponse a été envoyée le 22/12/2017, sur base des informations récoltées. Le secrétariat va vérifier si la note de position du conseil est influencée. S'il faut l'adapter on le fera. Une fois en ordre, on écrira aux différents ministres concernés

14. Commission européenne – Pilier social européen : Consultation publique sur l'accès à la protection sociale pour tout travailleur

- VDE explique que cette note a été adaptée ...
- VDE précise qu'elle ne serait pas étonnée que la CE sorte quelque chose avant la fin de son mandat
- GM demande s'il ne serait pas opportun d'interroger la Commissaire vu qu'elle est en fin de mandat ?
- DTE dit qu'il n'est pas pour
- RV précise que, le 6/12, la Commissaire a parlé avec enthousiasme de ce dossier
- VDE confirme qu'elle avait dit que le plan d'action de l'EDF était court et concret et qu'elle veillerait à lancer tous les dossiers concernés avant la fin de la mandature

15. Divers

- GM demande, concernant la carte mobilité, de demander à l'EDF de mettre le point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion pour évaluer où l'on en est vis-à-vis des pays limitrophes et comment étendre l'utilisation de la carte à d'autres états membres. DTE suggère d'interroger le Disability High Level Group